https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/instruction-du-gouvernement-n-dgosrh1rh2rh42014318-du-17-novembre-2014-relative-aux-conditions-dexercice-et-de-recrutement-en-france-des-medecins-chirurgiens-dentistes-sages-femm/
Instruction du Gouvernement n° DGOS/RH1/RH2/RH4/2014/318 du 17 novembre 2014 relative aux conditions d’exercice et de recrutement en France des médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens titulaires de diplômes étrangers
17/11/2014
Cette instruction rappelle les conditions de recrutement et d’exercice dans les établissements de santé des médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens titulaires de diplômes obtenus dans des pays autres que ceux membres de l’Union européenne ou parties à l’accord sur l’Espace économique européen ; ainsi que les conditions de recrutement et d’exercice des médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens titulaires de diplômes obtenus dans des Etats membres de l’Union européenne ou parties à l’accord sur l’Espace économique.
Consulter ici
 l'instruction du Gouvernement n° DGOS/RH1/RH2/RH4/2014/318 du 17 novembre 2014 relative aux conditions d’exercice et de recrutement en France des médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens titulaires de diplômes étrangers